



Le 26 mai 2020

École Chante-au-Vent
1400, Rue Saint-Jean
Ste-Adèle (Québec) J8B 1E6

1. Ouverture de la séance

La réunion est ouverte par la présidente Marie-Ève Tassé-Lafrance.

2. Prise des présences et constatation du quorum

Le quorum est constaté à 18 h 33. Est absente Ana Melendez.

**3. Adoption de l'ordre du jour
CEE-2019-2020-015**

IL EST PROPOSÉ PAR Maryse Ste-Marie d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes.

1. Au point 17. Questions diverses, ajouter les sujets suivants :
 - a) Bal de finissants
 - b) Comité de parents
 - c) Achats regroupés-Effets scolaires

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la réunion et présentation des membres
- 2- Prise des présences et constatation du quorum
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption et suivi du procès-verbal du 25 février 2020
- 5- Parole au public
- 6- Projet éducatif : suivi
- 7- Photos scolaires 11 septembre ISAB
- 8- Consultation du document « Objectifs et principes de répartition des res:
(reporté)
- 9- Frais chargés aux parents par niveau (reporté)
- 10- Frais agendas
- 11- Clientèle prévisionnelle 2020/2021
- 12- Critères de sélection d'une direction d'établissement
- 13- Suivi budgétaire
- 14- Concession alimentaire 2020/2021
- 15- Suivi SDG
- 16- Correspondance
- 17- Questions diverses
- 18- Levée de l'assemblée
- 19- Prochain CE le 9 juin 2020

4. Adoption de suivi du procès-verbal de la rencontre
CEE-2019-2020-016

Il est proposé par Isabelle Lavallée d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 25 février, tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Retour sur le point suivant :

Suivis au p.-v. :

13. Sécurité autour de l'école - Le nouveau débarcadère est en fonction depuis la rentrée post-déconfinement. Pour le moment tout se passe bien. Une brigadière vient compléter l'équipe pour faciliter les opérations d'arrivée et de départ des enfants.

5. Parole au public

Personne ne s'est présenté pour ce point.

6. Projet éducatif : suivi

La directrice va vérifier auprès de la secrétaire afin de s'assurer que tout a été diffusé dans l'Info parents de mars, tel que décidé lors de la dernière rencontre de CÉ.

Une mention de félicitations et de remerciements est faite à l'équipe-école de la part de la direction. Tout le monde a mis la main à la pâte pour que le retour en classe des élèves se fasse dans une ambiance agréable et efficace pour tout le monde. Une belle réussite de groupe.

Rachel Paradis tient à remercier la directrice Julie De Grasse pour son support et sa collaboration lors de l'ouverture du SDG d'urgence et aussi lors de la rentrée post-confinement.

7. Photo scolaire

La journée du 11 septembre 2020 a été confirmé par Isa B photographe, pour la prise de photos individuelles 2020-2021. La photo de groupe sera à confirmer en fonction des consignes de la Santé publique. Il n'y a pas de changement dans les frais pour les photos.

8. Consultation du document « Objectifs et principes de répartition des ressources »

Ce point est reporté à la prochaine rencontre

9. Frais chargés aux parents par niveau

Ce point est reporté à la prochaine rencontre

CEE-2019-2020-017

10. Frais agendas

Il est proposé par Mélissa Bélanger d'accepter les soumissions des deux agendas présentés par la directrice.

CEE-2019-2020-017

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

11. Clientèle prévisionnelle 2020/2021

(Voir document fourni par la direction)

Quelques questions sont posées en lien avec la baisse d'élèves en maternelle et il semble que la situation soit la même dans plusieurs écoles de la CSL. On note une légère perte d'élèves qui se dirigeront plutôt vers l'école alternative (env. 6), mais ceci n'explique pas la baisse importante à ce niveau.

Les prévisions peuvent encore bouger dans les différents niveaux, car il peut y avoir des déménagements et des arrivées dans le secteur jusqu'à la rentrée.

Le point de la cohabitation avec l'école alternative pour le partage de la cour d'école et du gymnase est soulevée. Comme la situation liée au COVID 19 ne permet pas d'expérimenter encore cette cohabitation, donc un suivi sera fait à l'automne pour voir comment le tout se passe. S'il y a lieu des ajustements seront apportés.

12. Critères de sélection d'une direction d'établissement

Il est proposé par Maryse Ste-Marie de conserver les mêmes critères que pour l'année 2019-2020.

CEE-2019-2020-018

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

13. Suivi budgétaire

L'école Chante-au-Vent est en très bonne posture financière. Jusqu'au moment du confinement, les projets qui devaient être réalisés l'ont été et les sommes qui devaient être dépensées pour les différentes mesures ont été attribuées. Les montants d'argent qui avaient été récoltés pour les activités devant se réaliser en fin d'année scolaire seront conservés pour une réalisation en 2020-2021.

Une mention de remerciement est faite à Geneviève Bastien, secrétaire d'école, pour son coup de main dans la gestion financière de l'école. Elle a été un précieux atout pour seconder la directrice dans ce dossier.

14. Concession alimentaire 2020/2021

CEE-2019-2020-019

Après analyse des deux offres de concessionnaires, il est proposé par Lucie Paquin de reconduire le contrat de l'entreprise Mme Aldo pour l'année 2020-2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

15. Suivi service de garde

Dans les dernières semaines c'est une 2^e rentrée qui a été vécue par le personnel du SDG. On note une baisse d'achalandage, mais tout se passe très bien.

Pour 2020-2021 une diminution d'inscriptions est à prévoir, car l'école alternative aura dorénavant son propre SDG. Environ 55 enfants sont actuellement prévus pour l'année à venir. À noter que deux éducatrices prendront leur retraite prochainement, soit Carole Paquette et Sophie Sarrazin. Le portrait de l'équipe changera donc considérablement pour l'année à venir.

16. Correspondance

Aucun élément pour ce point.

17. Questions diverses

- a) Bal de finissants : Il est proposé par Mélinda Raymond d'établir quelque chose qui pourrait devenir une tradition pour les futurs finissants de Chante-au-Vent dans les années à venir (ex. soirée de bal, remise de méritas spéciale, etc.). Compte tenu des circonstances actuelles, il sera difficile de mettre quelque chose

en place pour les finissants de 2019-2020. Sophie Comtois prendra toutefois contact avec les enseignantes de 6^e année (Katherine et Karine) afin de trouver une idée simple pour souligner la fin du primaire pour nos finissants (ex. vidéo souvenir avec témoignage des profs, un zoom de groupe, etc.).


b) Comité de parents :

1. Frais chargés aux parents : il sera possible de donner un crédit aux parents pour 2020-2021, en lien avec les semaines où l'école était fermée. Détails et procédure à venir sous peu.
 2. Levées de fonds : rien de ce qui a été récolté en 2019-2020 ne sera perdu et les sous pourront être utilisés en 2020-2021. Ces montants sont placés dans un fonds spécial qui ne peut être repris par le Ministère ou la CSL.
 3. Rencontre de parents-Rentrée 2020-2021 : Considérant le contexte actuel est les règles de distanciation imposées, il est clair que C-A-V n'a pas la possibilité de recevoir une rencontre de parents en septembre prochain. La direction et les autres directions d'écoles de la CSL travaillent actuellement sur différents scénarios possibles (ex. tenir la rencontre à A-N-Morin ou par le billet d'une plateforme virtuelle.) Un retour sera fait au CÉ lors de la prochaine rencontre.
- c) Achats regroupés-Effets scolaires : Suite à des discussions faites entre plusieurs parents, souhaitant voir la possibilité de bénéficier d'un système d'achats regroupés pour les effets scolaires de la rentrée à venir, il a été convenu que Mélinda Raymond prenne contact avec la Papeterie St-Sauveur pour sonder leur envie de collaborer sur ce projet. Les propriétaires nous reviendront sous peu avec la faisabilité d'un tel projet. Un suivi sera fait lors de la prochaine rencontre.

17. Levée de l'assemblée

CEE-2019-2020-020

Tous les points à l'ordre du jour ayant été passés, l'assemblée est levée à 20 h 00.



M.-E. Tassé-LaFrance, présidente

cc. Julie Degrasse, directrice

